



Vos nageurs sauveteurs

Conditions de prêt de matériel événementiel et/ou pour les compétitions

Marche à suivre/Réservation

- ▶ Pour la réservation de matériel événementiel, veuillez toujours remplir au préalable le formulaire de commande (www.slrgr.ch/de/download/download-organisation.html) et le formulaire «Conditions de prêt de matériel événementiel» et les envoyer à info@slrgr.ch.
- ▶ Pour la réservation de matériel pour les compétitions, s'adresser directement à Melanie Furrer (m.furrer@slrgr.ch)
- ▶ La réservation est seulement définitive après confirmation par le siège administratif. Il vérifie si le matériel événementiel et/ou pour les compétitions est disponible pour la période souhaitée.
- ▶ Le matériel événementiel ainsi que le matériel pour les compétitions sont mis gracieusement à disposition des sections (hors transport).

Retrait/Livraison

Le matériel événementiel ainsi que le matériel pour les compétitions peuvent être retirés gratuitement au siège administratif de la SSS. La livraison en Suisse est possible (excepté le matériel pour les compétitions), les frais de livraison doivent cependant être pris en charge par la section.

- ▶ Adresse de retrait et de retour (si rien d'autre n'est conclu):
Société Suisse de Sauvetage SSS, Schellenrain 5 6210 Sursee
- ▶ Selon le poids et les dimensions, le matériel est expédié en paquet, en colis volumineux ou en colis de détail.

Manipulation du matériel

- ▶ Veuillez toujours respecter le mode d'emploi.
- ▶ Veuillez prendre soin du matériel afin que nous puissions le mettre à disposition aussi longtemps que possible.

Remarque pour les tentes: si les tentes restent montées pendant une longue période sans surveillance à l'extérieur, il y a un risque que de l'eau ou de la neige accumulée sur les toits provoque l'effondrement des tentes. Cela peut toutefois être évité si le toit est bien tendu lors du montage.

Nettoyage/Retour

- ▶ Avant d'être rendu, le matériel de location doit être nettoyé, séché et rangé dans les housses de protection ou les sacs de transport correspondants.
- ▶ Le matériel événementiel et le matériel pour les compétitions sont contrôlés lors du retour.

Perte ou endommagement

- ▶ Le matériel manquant ou abîmé est remplacé ou réparé aux frais de la section.



Vos nageurs sauveteurs

Nous attirons votre attention sur le fait que nous comptons sur la collaboration de l'interlocuteur sur place pour charger et décharger les véhicules.

Par ma signature, je confirme que j'ai lu et compris les conditions de prêt du matériel événementiel et/ou du matériel de compétition et que j'ai vérifié que la livraison est complète.

Section: _____

Interlocuteur: _____

Lieu, date: _____

Signature: _____